

quelles récoltes seront le plus en demande, ce que nous pourrions le mieux produire et à quelles nouvelles dispositions de mise en marché nous devrions peut-être songer. Ce ne sont là que quelques-unes des questions auxquelles il faudra répondre si nous voulons planifier notre propre production de façon efficace. Il nous faut savoir ce qui se passe dans les autres pays, ce dont ils auront besoin et ce qu'ils produiront. Il se joue un jeu nouveau dans le monde de l'agriculture. Nous ne pouvons continuer à agir comme si rien n'était changé. La situation est déjà déplorable du fait que nous ne parvenons pas à garder nos marchés, mais la perspective de perdre d'éventuels marchés nouveaux crée un problème vraiment très grave.

• (4.10 p.m.)

Ce qui m'inquiète surtout c'est la désinvolture, la suffisance extraordinaires du gouvernement à l'endroit des problèmes agricoles. Il est vrai que ces problèmes ne sont pas faciles, que de fait ils sont extrêmement difficiles. Les cultivateurs doivent s'adapter très rapidement à des conditions changeantes. Bien entendu, une exploitation efficace n'est possible que grâce à une politique gouvernementale utile à long terme, pas des politiques fragmentaires, et encore moins contradictoires. Pour avoir une exploitation rentable et compétitive, les cultivateurs sont obligés de placer de plus en plus d'argent dans leurs terres. De plus en plus, ils sont obligés de prendre des engagements coûteux et à long terme. Il faut reconnaître que certaines politiques gouvernementales leur ont permis de les assumer et les y ont même encouragés.

Si le ministre parle de son groupe d'étude et de sa conférence de mars, si, par exemple, il me demande de patienter et d'attendre le résultat des travaux de ce groupe ou de la conférence, je lui demanderai alors pourquoi il ne convaincrat pas son collègue, le ministre des Finances, d'attendre avant d'adopter des politiques qui nuiront beaucoup à l'agriculture canadienne. Les modifications annoncées par le ministre des Finances à propos des impôts sur les successions et les dons auront nécessairement des répercussions très graves et nuisibles sur l'exploitation familiale au Canada. J'aimerais d'ailleurs entendre le ministre de l'Agriculture réfuter cette thèse. Le ministre des Finances a réduit très sensiblement les exemptions concernant les impôts sur les successions et les dons. Il s'en prend ainsi aux exploitants modestes en rendant beaucoup plus difficile, non pas la cession de la propriété à l'épouse, mais le maintien de son exploitation par la famille.

Quel est le principal problème de la ferme familiale? Il consiste sans doute à acquérir assez de capitaux pour faire concurrence aux gros exploitants, à assumer sa lourde dette et à la rembourser. Certes, il s'agit là d'un fardeau croissant pour l'exploitation familiale si l'on songe à la quantité croissante de capitaux nécessaires à l'agriculteur pour soutenir la concurrence actuelle. Certes, la difficulté d'obtenir des capitaux et d'accepter de lourdes dettes freine l'expansion de l'entreprise familiale. L'agriculteur cherche, durant presque toute sa vie, à liquider ses dettes. Il faut aujourd'hui à l'agriculteur de plus en plus de capitaux. C'est pourquoi il devient toujours plus difficile à un jeune homme de se mettre à cultiver une exploitation vraiment compétitive. Certes, quelques jeunes gens exceptionnellement habiles peuvent le faire, mais leur nombre diminue de plus en plus à cause de l'augmentation des capitaux requis, du fardeau toujours plus lourd qu'ils doivent assumer à cette fin et des difficultés accrues qu'ils éprouvent à obtenir les capitaux nécessaires.

Le gouvernement doit décider s'il veut préserver une structure agricole familiale au Canada ou laisser l'agriculture tomber entre les mains des grosses entreprises. Les propositions du ministre des Finances risquent malheureusement d'entraîner à la longue la disparition de la ferme familiale en tant que structure durable qui serait capable de résister à la concurrence agricole. Le gouvernement rendra plus difficile la subsistance d'une ferme familiale et l'accès éventuel de celle-ci à des capitaux suffisants. L'initiative du ministre des Finances entraînera la disparition graduelle des fermes.

Je demande par votre entremise, monsieur le président, si le ministre de l'Agriculture accepte cette éventualité et s'il partage le désir du ministre des Finances de modifier ces impôts qui accablent les fermes familiales du pays. Nous savons que le gouvernement est déchiré entre deux politiques étrangères: l'une préconisée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale et l'autre par le ministre des Postes, pendant que le premier ministre tente de louvoyer et de tirer le meilleur parti des deux options. Voilà qui met peut-être dans une position embarrassante le ministre de la Défense nationale et son collègue des Affaires extérieures, mais ce dernier a au moins invité le public à lui écrire pour lui suggérer la meilleure politique étrangère pour le Canada. Je ne crois pas que le ministre de l'Agriculture aura cette audace, mais il convoque au moins une conférence.